





# [ SIGNATURE du premier ACCORD de COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) à LUNEL

*L'accord conventionnel interprofessionnel entre la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du bassin de Lunel est signé ce vendredi 17 juillet avec l'Assurance Maladie, l'Agence régionale de santé Occitanie (ARS) et les porteurs de cette CPTS.*

## CPTS : UN COLLECTIF DE SOINS AU SERVICE DES PATIENTS

Les CPTS ont pour rôle de coordonner les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour apporter une réponse collective aux besoins de santé de la population. Elles associent les professionnels de santé de tous les métiers, les acteurs de ville, des secteurs du sanitaire avec les hôpitaux, cliniques mais également ceux du médico-social et du social.

La coordination de ces acteurs permet d'unir leurs compétences, leurs moyens afin d'améliorer :

- l'organisation de parcours pluriprofessionnels, autour du patient, notamment, pour les patients fragiles et/ou souffrant de pathologies chroniques
- l'accès aux soins en facilitant l'accès à un médecin traitant et en améliorant la prise en charge des soins non programmés,
- le développement des actions territoriales de prévention et de dépistage,
- la qualité et la pertinence des soins,
- l'attractivité du territoire et l'accompagnement des professionnels de santé.

Chaque communauté de santé s'organise autour d'un projet de santé déterminé en fonction des besoins identifiés par les professionnels du secteur et d'un diagnostic territorial. Co-construit entre les partenaires, il comporte des dispositions individualisées sur les moyens engagés et les objectifs fixés.

## L'ACCORD TRIPARTITE APSL-ARS-Assurance Maladie

L'accord entre les partenaires se compose de 38 objectifs déclinés en 4 grandes missions :

- L'amélioration de l'accès aux soins : l'accent est mis sur une diminution du nombre de patients, en particulier parmi les plus fragiles sans médecin traitant, à l'organisation des prises en charge des soins non programmés (pour éviter le recours aux services d'urgence) et à la garantie d'une continuité des soins.
- L'organisation de parcours pluriprofessionnels : 7 parcours sont prévus notamment sur des populations comme les personnes âgées ou dépendantes, les personnes souffrant de maladies psychiatriques ou de handicaps.
- Le développement d'actions de prévention : actions fortes en faveur du diabète, campagnes de dépistage, ateliers d'éducation thérapeutiques, accompagnements en santé, mais aussi en faveur de la vaccination anti grippale, une progression pour atteindre 57% personnes vaccinées est attendue.
- Le développement de la qualité et de la pertinence des soins : des thèmes renforçant la formation des soignants, comme par exemple la prise en charge à domicile du syndrome de l'apnée du sommeil ou encore des groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

Tout au long du contrat, sont prévus des points d'échanges réguliers pour suivre la mise en place progressive des missions. Le contrat est évolutif en cas de besoin (sur les moyens engagés, le contenu des missions, les objectifs fixés, .....).

## LES FUTURES ACTIONS DE LA CPTS

Dès cet automne, si le contexte sanitaire le permet, la CPTS va pouvoir lancer ses premières actions de Santé publique au bénéfice de la population :

- Campagne de dépistage Diabète
- Campagne de dépistage de la fragilité de la personne âgée
- Campagne de vaccination antigrippale
- Lancement d'un Programme d'Éducation Thérapeutique du patient atteint de diabète dans le but de prévenir notamment les complications

## APSL, ACTEUR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ DU BASSIN LUNELLOIS



L'association de professionnels de santé du bassin lunellois est la première association pluriprofessionnelle libérale du territoire. L'APSL est composée de médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, biologistes, sages femmes, orthophonistes, dentistes, orthoptistes, psychologues, podologues, diététiciennes...

L'APSL, une association dynamique et 100% libéral

Après le projet de Maison de Santé Professionnelle Lunelloise en 2018, les membres de l'association ont souhaité fédérer davantage via une démarche d'exercice coordonné à échelle territoriale et populationnelle.

## LES ACTIONS DE L'APSL FACE AU COVID

Très rapidement, grâce à ses réseaux, l'APSL s'est mobilisée et a rassemblé de nombreux professionnels de santé libéraux pour faire face collectivement à la crise. De nombreuses actions ont été menées :

- Ouverture du groupe Facebook privé de l'APSL à l'ensemble des soignants du bassin (adhérents et non de l'APSL), afin qu'ils puissent échanger et s'informer en temps réel. A ce jour, ce sont 220 professionnels libéraux et de structure qui sont interconnectés
- Achats et récolte de matériels de protection à destination de tous les acteurs de santé libéraux de première ligne
- Mise en place d'un protocole encadrant la prise en charge des patients COVID
- Aide à la création d'un centre dédié COVID sur Boisseron
- Création d'un centre de dépistage en partenariat avec LABOSUD
- Mise en place du réseau CoviDels : plus de 40 infirmiers pour répondre aux besoins en soins infirmiers et en dépistages massifs des patients suspects ou contaminés COVID
- Mise en place d'un soutien psychologique à destination des professionnels du bassin Lunellois
- Participation à des réunions bi-mensuelles avec l'ARS, l'Assurance Maladie

*Retrouvez toutes les actions sur le site internet d'information  
sur la gestion de crise sanitaire sur le territoire  
<https://www.reseausante-paysdelunel.fr>*

## LES STRUCTURES DU BASSIN S'ASSOCIENT À L'APSL

*Le Pays de Lunel compte 14 communes, dont le chef lieu est la Ville de Lunel.*

Situé entre Nîmes et Montpellier, le bassin Lunellois a su s'imposer dans le paysage santé héraultais par une **offre de soins riche et diversifiée.**

Avec une population générale de **50240 habitants**, il représente **4,31% de la population départementale.**



Le bassin Lunellois compte la présence de nombreux soignants libéraux, structures sanitaires, médico-sociales et sociales.

Malgré une offre de soins riche et diversifiée sur le territoire lunellois, l'équilibre entre l'offre et les besoins en santé est précaire et tend à s'aggraver dans l'avenir. Des problématiques d'accès aux soins et de continuité des parcours de soins sont réelles.

Face à ce constat, l'APSL est allée à la rencontre des acteurs de santé du territoire, et également les a fait se rencontrer, dans l'objectif de dessiner un projet de santé efficient et sur mesure pour le territoire Lunellois.

*Avec ses 130 adhérents libéraux et 24 structures de santé partenaires et/ou membres associés, l'APSL amorce un changement de prisme via une volonté collective de coordination des soins.*



## 7 RÉSEAUX DE SOINS DÉFINIS DANS UNE DÉMARCHE PLURIPROFESSIONNELLE ET EFFICIENTE

L'étude préalable du territoire lunellois a permis d'identifier 7 problématiques de soins. Chaque thème fera l'objet d'un groupe de travail et de réflexion mensuel. Ces groupes seront ouverts à tous, soignants, usagers, associations, collectivités permettront la création de 7 réseaux de soins spécifiques.

PARCE QUE CHAQUE  
**PATIENT**  
A DES  
**besoins**  
**spécifiques**

## 7 RESEAUX DE SOINS POUR RASSEMBLER, et répondre aux besoins SANTÉ DES PATIENTS



PARCE QUE CHAQUE  
**PROFESSIONNEL**  
A DES  
**compétences**  
**spécifiques**

La CPTS « Pays de Lunel » vise une stratégie d'alliance pérenne entre besoins de santé et besoins des soignants, et prise en charge efficiente des patients et confort professionnel des soignants.

### INÉDIT

L'APSL va lancer son premier Salon de la Santé, où les usagers pourront rencontrer les soignants de ville, des structures, des associations... dans une ambiance décontractée et humanisée.

Ce salon permettra d'accompagner les patients à être davantage acteurs de leur santé, en facilitant leur orientation dans le système de soins, par une meilleure connaissance des offres en santé existantes sur le territoire et des actions menées par les professionnels de santé.

LE LIEN HUMAIN & LA SOLIDARITÉ  
SONT LES FONDEMENTS DE L'APSL ET DE LA CPTS « PAYS DE LUNEL »



# [ MAISONS de SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

L'avenir est à l'exercice coordonné en équipes de soins. Une maison de santé pluriprofessionnelle, c'est une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet de santé commun et qui exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice des patients d'une même zone géographique. Ces équipes associent des compétences médicales (médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes) et para-médicales (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, ...), des pharmaciens et des biologistes. Cette organisation favorise les prises en charge coordonnées, le développement de la prévention et de la télémédecine, ainsi que la prise en charge des soins non programmés.

Les projets de santé des structures d'exercice coordonné sont validés en Comité régional de sélection des maisons et centres de santé pluriprofessionnels. Co-présidé par l'ARS et la Préfecture de région, ce comité associe de nombreux partenaires : représentants des professionnels de santé et des usagers, Région Occitanie, Facultés de médecine de Montpellier et Toulouse.

## 14 NOUVELLES MAISONS DE SANTÉ EN OCCITANIE

Avec les 14 projets supplémentaires qui viennent d'être validés, **219 maisons de santé pluriprofessionnelles sont désormais labellisées partout en Occitanie**. Leur développement s'est fortement accéléré ces dernières années : il y en avait moins de 10 dans la région en 2010.

L'offre de santé et l'accès à des soins de proximité constituent un enjeu majeur d'aménagement du territoire et d'égalité pour la santé. A ce titre, l'Etat et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée contribuent activement au financement de ces maisons de santé.

**L'Agence Régionale de Santé accompagne les professionnels de santé et les élus porteurs de ces nouveaux projets dans chaque territoire**, notamment avec les équipes de ses 13 délégations départementales qui travaillent en collaboration avec les CPAM du territoire.

**Elle a engagé en 2019 un financement global de plus de 1,2 million d'euros pour soutenir le déploiement des maisons de santé en Occitanie**. Cet appui financier est apporté au démarrage des nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles installées sur tout le territoire d'Occitanie : 50 000 € par projet pour le financement d'équipements collectifs médicaux ou informatiques, du volet juridique, de la coordination....

L'ARS finance aussi la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé (**FORMS**) qui apporte son expertise dans le déploiement de ces structures et accompagnent les porteurs de projet.

En partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et la Fédération Occitanie Roussillon des MSP, l'ARS organise et finance depuis 3 ans la **formation des coordonnateurs de MSP**, qui assurent un rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien de chaque maison de santé en activité.

Les 21 premiers coordonnateurs de la session 2018-2019 ont reçu le diplôme de coordonnateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires suite à leur soutenance de mémoire en janvier dernier.

Une cinquantaine de coordonnateurs suivent actuellement cette formation.

En amont de cette formation, l'ARS Occitanie organise des **journées de sensibilisation à la fonction de coordination** à destination d'un binôme - professionnel de santé / coordonnateur, porteurs d'un projet. Cette journée a pour but de clarifier le rôle et les missions de ce collaborateur précieux.



**219** maisons de santé labellisées en Occitanie

pour favoriser l'exercice coordonné en équipes pluriprofessionnelles  
et faciliter l'accès aux soins dans chaque territoire





## 14 nouveaux projets de maisons de santé validés en Occitanie (fin juin 2020)



### ARIÈGE

#### Saint Jean de Verges

Des professionnels travaillant depuis des années de manière coordonnée en équipe de soins primaires, ce qui a motivé un jeune médecin de les rejoindre en début d'année. Le projet a ainsi évolué vers une maison de santé.

La maison de santé du Plantaurel associe les compétences de 11 professionnels de santé tous installés à Saint Jean de Verges, au service des 3300 habitants de ce secteur (2 médecins généralistes, 2 pharmaciens, 4 Infirmiers, 2 dentistes, 1 psychologue et des vacations d'une orthoptiste et d'une psychomotricienne).

### AUDE

#### Leucate

Les professionnels de santé de la MSP de Leucate sont installés sur les 5 communes, centrées sur Leucate/Port Leucate : La Franqui, Leucate Village, Leucate plage, Les naturistes, Port Leucate.

Cet exercice coordonné implique 2 médecins généralistes et 1 médecin du sport, 1 infirmier, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 pédicure-podologue et des vacations de 1 diététicienne, 1 orthopédiste et 1 cardiologue.

### GARD

#### St Martin de Valgalmes et St Julien les Rosiers

Au-delà de fédérer les deux communes de St Martin de Valgalmes et St Julien les Rosiers pour maintenir une offre de soin sur le territoire local, l'originalité de ce projet réside dans la coopération entre des professionnels libéraux et des professionnels salariés membres du centre de santé Filieris, situé à Saint-Martin-de-Valgalmes. La MSP accueillera une population de plus de 7800 habitants.

Elle comprend 6 Médecins généralistes, 1 chirurgien dentiste, 1 sage-femme, 13 Infirmiers, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 psychologue, 3 pharmaciens, 1 osthéo-pathe.

### Lezan

La MSP sera organisée en MSP multisites.

Le bâtiment socle de la MSP à Lézan regroupe les 2 médecins généralistes, les 3 chirurgiens-dentistes, les 2 masseurs-kinésithérapeutes.

A ce bâtiment socle viennent s'ajouter les cabinets des 12 infirmières à Lézan, Ribaute les Tavernes, Canaules et Argentières, Tornac, Christol-lès-Alès, ainsi que les cabinets de la psychologue et de l'orthophoniste à Lézan et de la diététicienne à Ribaute les Tavernes.

2 pharmaciens, 1 sage-femme, 1 ambulancier, 1 osthéo-pathe sont également signataires du projet.

Des vacations de psychologue, orthophoniste, diététicienne et cardiologue sont prévues. D'autres vacations sont envisagées (endocrinologue, pneumologue, ORL, angiologue, pédiatre, psychiatre).

#### Saint Laurent d'Aigouze

La maison de santé de Saint Laurent d'Aigouze est née de la volonté d'une petite équipe de professionnels composée de 3 médecins généralistes, 2 masseurs-kinésithérapeutes et 1 orthophoniste de poursuivre un projet de santé engagé pour les 3500 habitants du territoire.

### HAUTE-GARONNE

#### Labastidette

L'activité de la maison de santé couvre les communes de Labastidette, Lamasquere, Lherm, Saint Clar de Rivière, Saint Hilaire, Berat, Le Fauga, Muret, Saint Ily, Mauzac, Poucharramet, Lavernose ; soit plus de 54 000 habitants. L'équipe est composée de 4 médecins généralistes, 9 infirmiers, 8 masseurs-kinésithérapeutes, 3 pharmaciens, 3 chirurgiens-dentistes, 1 diététicien, 1 psychologue, 2 pédicures-podologues, 2 radiologues, 1 biologiste.

#### Pins Justaret

La « MSP de Pins Justaret » qui se destine à être universitaire, est située sur la commune de Pins Justaret. Son territoire, outre cette commune s'étendra sur Roquettes, Villate, Saubens, Labarthe sur Leze, Pinsaguel.

Elle regroupe 4 médecins généralistes, 1 dentiste, 4 Infirmiers, 8 masseurs-kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 podologue, 1 psychologue, 1 neuropsychologue.



## HÉRAULT

### Montpellier

La MSP Montpellier Village est la première à ouvrir sur Montpellier ; elle couvre les quartiers Aiguerelles et Saint Martin, soit près de 18 900 habitants. La maison de santé regroupe une équipe composée de 6 médecins généralistes, 23 infirmiers, 5 pharmaciens, 2 biologistes, 19 kinésithérapeutes, 3 orthophonistes, 1 orthoptiste, 2 podologues, 1 audioprothésiste.

### St Gervais-sur-Mare

Située dans les Hauts Cantons, l'activité de la maison de santé couvre les communes de Lamalou-les-Bains, Saint Gervais-sur-Mare, Graissessac et Colombières-sur-Orb ; soit près de 4 600 habitants. L'équipe est composée de 7 médecins généralistes, 7 infirmiers, 1 chirurgien-dentiste, 4 masseurs kinésithérapeutes, 2 pharmaciens, 1 sage-femme, 2 pédicures podologues.

### Saint-Just

La maison de santé sera la seconde à ouvrir sur le territoire de la CPTS de Lunel. Elle sera organisée en multisites autour d'un bâtiment socle où se trouveront médecins généralistes, sage-femme, cabinet d'infirmiers. Les autres professionnels seront implantés dans leurs locaux : pharmacie, infirmiers, dentiste, Kinésithérapeute, pédicure-podologue.

## LOT

### Vayrac

Avec l'arrivée d'un deuxième médecin, des professionnels de santé et de soins de Vayrac, Bétaille, Puylbrun et Quatres-Routes du Lot travaillant depuis plusieurs années de manière coordonnée au sein de l'équipe de soins primaires (ESP) de l'Uxello, ont évolué vers un projet de maison de santé pluriprofessionnelle.

Dans l'attente de la construction de nouveaux locaux, cette maison de santé regroupe des professionnels implantés dans leur cabinet : médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pédicure – podologue, pharmacies, orthophonistes, service ambulancier, diététicienne–Nutritionniste.

## HAUTES- PYRÉNÉES

### Ayzac-Ost

Le projet repose sur une structure monosite située à Ayzac-Ost. Le territoire d'intervention couvre 30 communes (Adast, Agos Vidalos, Arcizans-Avant, Arcizans-dessus, Argelès-Gazost, Arras-en-Lavedan, Arrens-Marsous, Artalens-Souin, Aucun, Ayros-Arbouix, Ayzac-Ost, Beaucens, Boo-Silhen, Bun, Estaing, Gaillagos, Gez, Lau-Balagnas, Ouzous, Pierrefitte-Nestalas, Prechac, Salles, Saint-Pastous, Saint-Savin, Sere-en-Lavedan, Sireix, Soulom, Uz, Vier-Bordes, Villelongue), au service de plus de 11000 habitants.

Le projet est signé par 4 médecins généralistes, 1 cabinet de 3 infirmiers, 1 sage-femme, 1 orthophoniste, 1 podologue, 1 diététicien, 1 orthoptiste, 1 ostéopathe et 1 psychologue.

Ce projet est caractérisé par une spécificité d'exercice, avec en particulier la médecine de montagne et un flux saisonnier important.

## PYRÉNÉES-ORIENTALES

### Perpignan

Création d'une structure de type MSP, en centre-ville de Perpignan, innovante et attrayante pour les jeunes professionnels de santé, qui améliore l'offre et la qualité des soins pour les patients en incluant l'éducation et la prévention en santé.

Une équipe de 46 professionnels de santé qui interviendront principalement sur les quartiers «centre historique», «quartier de la gare», «quartier Saint Martin» pour la santé de plus de 31000 personnes, soit 22% de la population de Perpignan.

Un projet de MSP universitaire est en cours.

## TARN

### Lisle sur Tarn

La maison de Santé Pluriprofessionnelle de Lisle sur Tarn intervient sur les communes de Lisle sur Tarn, Peyrole, Parisot, Montans.

26 professionnels (5 médecins généralistes, 9 infirmiers, 7 kinésithérapeutes, 1 pédicure podologue, 1 sage-femme, 4 pharmaciens, 1 ostéopathe), tous localisés à Lisle sur Tarn interviendront sur ce territoire d'environ 7500 habitants.

## 2 PROJETS DE MAISONS DE SANTÉ UNIVERSITAIRES (MSPU) À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES) ET À PIN JUSTARETS (HAUTE-GARONNE)

Une fois les conventions signées, ces 2 projets viendraient s'ajouter aux 2 premières maisons de santé universitaires implantées en Occitanie, à Toulouse et à Cabestany.

L'objectif d'une maison de santé universitaire est de développer la recherche universitaire spécifique aux soins de premier recours et au secteur ambulatoire, en s'intéressant aux parcours des patients autour de plusieurs axes centraux : la réduction des inégalités en santé, la coordination de la prise en charge des maladies chroniques...

Les professionnels de santé de ces maisons de santé développent une activité pédagogique universitaire en accueillant des internes et des étudiants pendant leur stage (en Occitanie, 100% des étudiants en médecine font un stage auprès d'un médecin généraliste). Cette pratique est réalisée en lien avec l'activité universitaire qu'ils exercent au sein des Universités de Toulouse et Montpellier/Nîmes.

## [ #MEDECINDEMAIN en OCCITANIE

La région Occitanie est bien dotée en médecins mais leur répartition est très inégale dans les territoires.

Les problématiques liées à l'accès aux soins constituent l'une des causes majeures d'inégalités territoriales de santé, dans une région déjà singulièrement marquée par les inégalités sociales.

La question de l'accès aux soins s'inscrit parmi les priorités du Projet régional de santé 2019-2022. Les mesures soutenues par la stratégie nationale « Ma Santé 2022 » ont consolidé la mobilisation de tous les acteurs contre la désertification médicale en Occitanie.

Dans ce cadre, l'ARS a mobilisé l'ensemble des forces vives de nos territoires pour renforcer leur attractivité médicale. L'année qui vient de s'écouler a ainsi permis d'identifier et de partager l'ensemble des dispositifs de soutien à l'attractivité médicale mais aussi de poser les fondations d'une démarche plus collaborative. Des instances de concertation et de coordination ont été mises en place, au niveau départemental et régional, afin de partager l'information dans la durée et de coordonner les actions.

### UN TEMPS FORT À DESTINATION DES INTERNES ET DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

L'opération #MedecinDemain en Occitanie, organisée par l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et les Facultés de médecine de Montpellier-Nîmes et Toulouse avec de nombreux partenaires de proximité, vise à faire découvrir l'exercice de la médecine dans les territoires prioritaires qui souhaitent accueillir leurs futurs médecins généralistes.

Un temps fort de rencontre et d'information à destination des internes et des étudiants en médecine devait être organisé en mars 2020. Des témoignages, des tables rondes, des rencontres avec des médecins du terrain étaient prévus.

L'ARS a décidé de maintenir ce rendez-vous dans un format dématérialisé, parce que la crise sanitaire actuelle a révélé plus encore le besoin de l'accès à un médecin dans nos territoires prioritaires.

Ainsi, le 25 juin le site internet de l'ARS s'est-il doté d'un espace #MédecinDemain en Occitanie afin de permettre à tous les futurs médecins d'accéder à des tables rondes en visioconférences, à de nombreux témoignages de médecins récemment installés, à des informations sur les dispositifs d'aide à l'installation et à l'exercice, à des offres d'emploi...

*Retrouvez les témoignages vidéos de jeunes médecins, les tables rondes, des informations pratiques...  
sur l'espace #MédecinDemain en Occitanie*

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/medecindemain-en-occitanie>



## CONTACTS PRESSE



**APSL**  
Gaëlle BACOU  
bacougaelle@hotmail.fr



**ARS**  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr



AGIR ENSEMBLE,  
PROTÉGER CHACUN

**Assurance Maladie**  
David LOPEZ  
07 78 84 47 05  
communication.cpam-herault@assurance-maladie.fr